

III- DOSSIER DOCUMENTAIRE

Remarques préalables

Une batterie de documents cartographiques sur l'Océanie est disponible sur le site www.itereva.pf (disciplines/pédagogie/ressources documentaires). Ils ne sont pas reproduits ici.

Les documents ci-après présentent beaucoup de données chiffrées. Celles-ci posent problème. En effet, elles varient énormément d'une source à l'autre, y compris en ce qui concerne les superficies ! Les raisons en sont multiples : rareté et fragilité des recensements, manque de fiabilité parfois volontaire des documents statistiques, évolution très rapide de certaines situations, en particulier au sein des micro-États où les retournements démographiques ou économiques peuvent être marqués, difficultés à évaluer des économies de subsistance qui échappent à la logique des marchés, manque d'intérêt des grands organismes mondiaux (organisations internationales, banques...) pour des entités considérées comme négligeables à l'échelle de la planète...

Travailler sur un outil statistique qui serait fiable relève donc de l'utopie en Océanie. Il n'est pas douteux que vous trouviez au cours de vos recherches des chiffres différents de ceux présentés ici, et ce pour les mêmes années de référence. Il est donc important de considérer ces chiffres comme approximatifs et de les utiliser surtout dans une approche comparative. Dans la mesure du possible, chaque tableau de données fait référence à une source statistique officielle dont il est toujours fait référence. On retrouvera la Communauté du Pacifique, la Banque mondiale ou *Index mundi*. *Index mundi* est la production en ligne du *World factbook*, document statistique de synthèse émis par les services de renseignements étasuniens.

On notera enfin que certains documents n'ont pas été traduits de l'anglais. Il s'agit là d'une démarche volontaire visant à favoriser la transdisciplinarité. Ces documents ne présentent d'ailleurs pas de difficulté particulière et doivent être compris par tout élève de terminale.

Quelques sites

Figurent ci-dessous quelques sites qui permettent d'aller plus facilement à la collecte d'informations statistiques récentes :

- Le site du secrétariat de la Communauté du Pacifique : www.spc.org.nc, que l'on complètera par son récent prolongement statistique, le PRISM : www.spc.int/prism/, qui est un système d'informations en ligne pour la région océanienne, récemment mis en place.
- Le site du PIDP - *East-West center*, qui fournit une multitude de liens très utiles : www.pidp.eastwestcenter.org/pireport/text.shtml (aller sur *islands profiles*)
- Le site d'*Index mundi*, émanation du *CIA World factbook* : www.indexmundi.com
- Le site de la banque mondiale : www.banquemondiale.org
- Un site renvoyant à des données statistiques générales : www.liensutiles.org/oceanie
- Un site sur la lointaine Micronésie : www.mymicronesia.com
- Le site officiel de statistiques néo-zélandais, *Te tari tatou* : www.stats.govt.nz
- Le site officiel de statistiques australien : www.abs.gov.au

1- Principaux caractères des pays océaniques

Document 1 : tableau de bord

Ensembles géographiques	superficie terrestre	population (est. 2007)	population (proj. 2015)	densité (2007)	tx accr. ‰	% pop urb.	PNB / hab (1)
MÉLANÉSIE	540 733	7 808 000	9 496 000	15	20	19	
Fidji	18 300	850 000 (?)	892 000	47	13	46	6 000
Nlle-Cal.	19 000	238 000	270 000	13	14	60	15 000 *
P.N.G.	462 243	6 000 000 (?)	7 461 000	13	22	13	2 700*
Salomon	29 000	500 000 (?)	595 000	17	24	16	600
Vanuatu	12 190	220 000	278 000	18	18	21	1 700
MICRONÉSIE	3 213	555 000	610 000	169	14	65	
E.F.Micronésie	700	108 000	116 000	155	0	21	2 300
Guam	541	170 000	183 000	314	14	93	15 000
Kiribati	811	99 000 (?)	110 000	123	28	43	2 800
Mariannes du N	471	83 000	109 000	179	25	90	12 500
Marshall	181	63 000	60 000	350	22	65	2 900
Nauru	21	12 000	10 500	571	16	100	5 000
Palau	488	20 000	21 000	41	14	81	7 600
POLYNÉSIE	8 133	650 000	700 000	81	2	41	
Cook	237	16 000	12 000	66	- 13	68	9 000
Niue	259	1 500	1 300	6	0	34	5 800
Pitcairn	39	-	-	-	-	-	-
Pol. fr.	3 521	260 000	286 000	74	15	52	17 500 *
Samoa	2 935	186 000	200 000	64	12	22	2 000
Samoa améric.	200	60 000	72 000	300	- 2	66	5 800
Tokelau	12	1 400	1 300	117	0	-	1 000
Tonga	649	100 000	10 200	153	18	32	2 100
Tuvalu	26	10 000	9 600	375	12	47	1 600
W. et F.	255	15 000	16 000	59	5	0	3 800
Total Oc. insul.	552 079	9 013 000	10 806 000	17			
Australie	7 700 000	20 400 000			8		33 000
Nlle-Zélande	268 000	4 100 000			10		26 000
TOTAL OC.	8 520 079						
MONDE	134 288 000						

(1) Évaluation 2006, en dollars US PPP (*purchasing power parity*). Données lissées en fonction des sources. Lorsque les écarts sont trop importants, voir ci-dessous.

* 19 000 (NC), 700 (PNG), 1 200 (Kiribati), selon certaines sources.

Sources croisées : CPS, Banque mondiale, Index mundi (CIA), OMS, FMI

Document 2 : données démographiques

(Année de référence : 2007 - estimations. Certains chiffres moins récents ont été extrapolés)

Ensembles géographiques	taux nat. ‰	taux mort. ‰	tx ac. naturel ‰	tx accr. migr. ‰	enfants / femme	tx mort. inf. ‰	esp. vie (H/F)	âge médian	taille des maison-nées
MÉLANÉSIE									
Fidji	22	5	17	- 3	2,7	18	69	21	5,4
Nlle-Cal.	19	5	14	0 (?)	2,3	7	75	26	3,8
P.N.G.	30	8	22	0	4	55	60	20	5,5
Salomon	32	5	27	0	4	29	62	19	6,3
Vanuatu	25	7	18	0	4	27*	65	20	5,1
MICRONÉSIE									
E.F.Micronésie	26	5	21	- 21	4,1	30	70	20	6,2
Guam	21	4	17	0	2,8	8	78	28	3,9
Kiribati	31	8	23	0	4,2	45	63	20	6,7
Mariannes du N	19	3	16	+ 7,6	1,4	6	76	29	3,7
Marshall	35	5	30	- 5,6	5,7	30*	65	19	7,2
Nauru	28	7	21	?	4	10 ?	60	21	6,1
Palau	19	7	12	+ 1,4	2,5	15	70	31	4,6
POLYNÉSIE									
Cook	22	7	15	?	2,9	20	73	25	4
Niue	19	8	11	?	3	29	70	29	3,5
Pitcairn	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pol. fr.	16	5	11	+ 2,8	2,4	7	75	27	4
Samoa	29	6	23	- 9,5	4,4	25	68	20	3,9
Samoa améric.	25	4	21	- 21	3,5	9	76	23	6
Tokelau	31	7	24	?	4,9	33	70	20	6,4
Tonga	25	6	19	0	3,5	12	71	21	6
Tuvalu	23	8	15	0	3,7	30	66	24	6,1
W. et F.	20	6	14	?	3	7	73	24	4,9
OC. TEMPÉRÉE									
Australie	12	7,5	4,5		1,8	4,6	81	37	?
Nlle-Zélande	13	8	5		1,8	5,6	79	34	?
OCÉANIE									
MONDE									

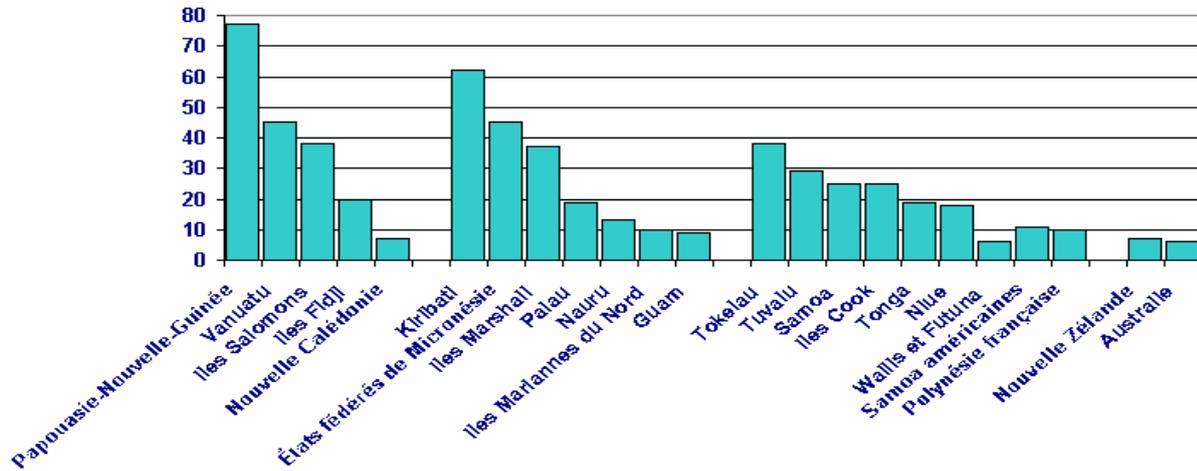
* 52 (Vanuatu), 60 (Marshall), selon d'autres sources ;

Sources croisées : CPS, Banque mondiale, Index mundi (CIA), OMS, FMI

Document 3 : deux données démographiques en graphiques

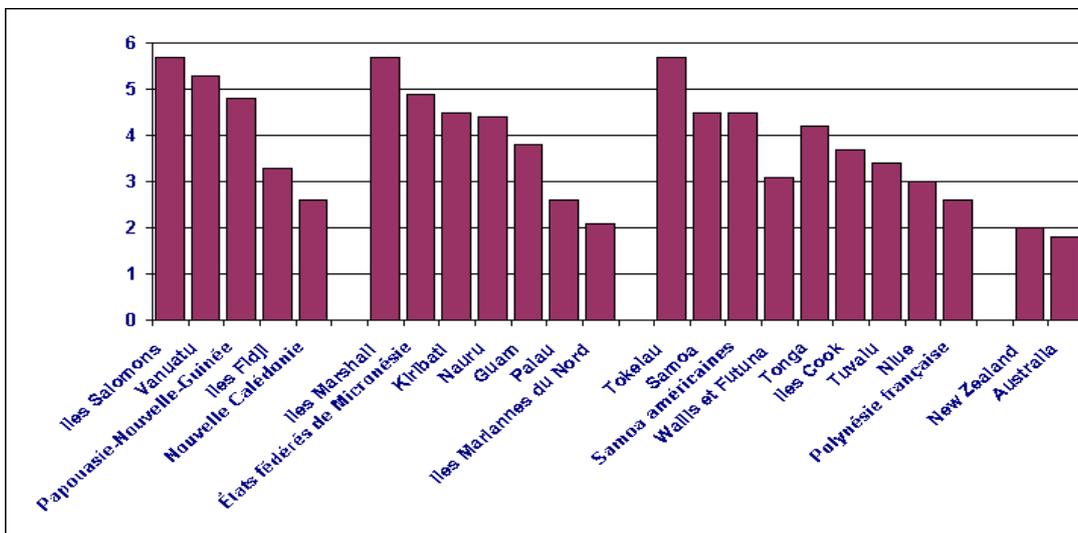
Taux de mortalité infantile (2000)

(Source : Communauté du Pacifique)



Indice synthétique de fécondité (2000)

(Source : Communauté du Pacifique)



Doc. 4 : les handicaps liés à l'insularité

Val. ind.	PAYS	COMMENTAIRES	CLASSEMENT
31	MARSHALL	Les handicaps liés à l'insularité sont considérables : très faibles superficies, éclatement en atolls (sauf Pitcairn), éloignement par rapport aux puissances extérieures...	INSULARITE INSURMONTABLE (?)
30	PITCAIRN		
29	TUVALU		
28			
27			
26	COOK - TOKELAU. KIRIBATI - MAR. N. E.F.M. - P.F. NAURU PALAU - SAM. Am. - TONGA	On retrouve dans ce groupe la plupart des pays "archipélagiques", quelle que soit leur superficie ou leur localisation Nauru se place ici du fait de sa très faible superficie, qui est un handicap majeur.	INSULARITE TRES CONTRAIGNANTE
25			
24			
23			
22			
21			
20			
19	W. F.	Groupe hétérogène comprenant : - deux Etats mélanésiens archipélagiques, mais assez étendus et non isolés ou éloignés - trois micro-entités mono ou bi-insulaires.	INSULARITE CONTRAIGNANTE
18	GUAM - NIUE		
17	SALOMON		
16	VANUATU		
15			
14	SAMOA	L'insularité, lorsqu'elle existe (P.N.G. ?), n'est plus vraiment un handicap. Ces pays bénéficient de superficies raisonnables, de faibles indices d'isolement et de dispersion, ainsi que d'une position géographique favorable vis-à-vis des puissances extérieures.	INSULARITE PEU OU NON CONTRAIGNANTE
13			
12	FIDJI		
12			
10			
9	N.-C.		
8	P.N.G.		

Il n'y a pas forcément de lien de cause à effet entre insularité et niveau de vie.

On recense en effet autant de pays en difficulté dans la catégorie à faibles handicaps insulaires que dans la catégorie à forts handicaps. Il en est de même pour les pays au PNB/hab. élevé. Il apparaît en conséquence que les handicaps liés à l'insularité sont surmontés par l'homme lorsque ce dernier est placé dans un contexte socio-économique favorable. Quelques exemples nous aideront à mieux le comprendre.

Prenons le cas de la PNG. C'est de loin le pays le moins lié aux contraintes insulaires et c'est pourtant l'un des pays les plus pauvres de la région. Peut-on raisonnablement inclure d'autres facteurs limitants liés aux conditions naturelles ? Ce ne serait pas convainquant là non plus. En effet, si la montagne et la forêt représentent un handicap réel, celui-ci est largement compensé par les richesses du sous-sol. Il faut donc rechercher ailleurs, au niveau des structures sociales ou politiques probablement, les véritables raisons des graves problèmes de développement que connaît le pays.

Michel LEXTREYT, *L'Insularité : un défi au développement dans les îles et archipels de l'Océanie*, Papeete, 1996

Commentaires

Ces quatre documents sont extrêmement riches et peuvent être utilisés de manière transversale ou complémentaire avec les documents qui suivent. Les chiffres qu'ils donnent ne sont qu'indicatifs et certains (taux de natalité, PNB/hab....) évoluent très vite. Il n'en demeure pas moins que leur recoupement peut conduire à une classification pouvant être éclairante. On dégagera quelques idées-forces :

- la situation démographique des pays de la région s'oriente vers un type évolué et rares sont les pays qui demeurent dans un contexte de sous-développement à ce niveau. Par contre, tous les cas de figure se rencontrent ;
- les données migratoires sont capitales (voir plus loin) pour bien comprendre certaines situations ;

- les écarts de niveau de vie sont eux-mêmes considérables, mais recouvrent des réalités fort différentes. On pourra montrer l'aspect artificiel de certaines situations ;
- la relation entre handicaps liés à l'insularité et niveau de vie n'est pertinente que pour les cas extrêmes (Kiribati, Tokelau...) ;
- chaque ensemble géographique a ses pays moteurs et ses pays en grande difficulté ;
- l'Australie et la Nouvelle-Zélande affichent à tous les niveaux les caractères bien marqués des pays développés.

L'INSULARITÉ

L'approche de la notion d'insularité est d'une grande complexité, ne serait-ce que par la définition de l'île qu'elle présuppose (comment classer par exemple la PNG, qui est manifestement un espace plus continental qu'îlien ?). En fait, l'insularité s'organise autour de quatre indices majeurs, l'exiguïté, l'isolement, l'éloignement et la dispersion.

- l'exiguïté : la notion d'île ou de milieu insulaire implique obligatoirement le caractère d'exiguïté. En effet, on a pu écrire avec raison que *"les vraies îles sont celles qui subissent, sans pouvoir les modifier, les influences de l'hydroclimat océanique"* (Fr. Doumenge). Cet élément de définition amène à distinguer en fait les petites îles océaniques, dont la surface ne saurait excéder 4 000 km² et dont le modèle absolu est l'atoll, et les *"grandes terres"*, qui sont des îles de 4 000 à 20 000 km² où le climat océanique subit l'influence plus ou moins marquée du relief. Dans cette approche, seule la partie "continentale" de la PNG échappe à l'insularité.

- l'isolement : les îles et archipels de l'Océanie intertropicale sont noyés dans l'immensité océanique et se retrouvent fort distants les uns des autres. François Doumenge a souhaité mesurer ce handicap en créant un indice d'isolement, calculé en rapportant la surface des terres émergées à la surface maritime en Zones Economiques Exclusives, ou ZEE. Il propose que tout indice supérieur à 100 soit considéré comme de fort isolement (donc de fortes contraintes). Pour les îles et archipels de l'Océanie intertropicale, l'indice d'isolement est globalement de 1/55, soit 1 km² pour 55 km² de ZEE, mais ce rapport est largement faussé par la présence parmi les 22 entités de la région des 462 000 km² de la PNG. La PNG écartée, on se retrouve avec 1 km² de terres émergées pour 300 km² de Z.E.E. (1/300)!

- l'éloignement : l'indice d'isolement ne dit pas tout. En effet, l'isolement tel qu'il est défini ci-dessus ne mesure que les rapports de surfaces au sein d'un même ensemble régional. Il ne tient pas compte de l'éloignement par rapport aux centres extérieurs. Que les Cook soient proches de la Polynésie française ou que le Vanuatu soit proche des Salomon ou de la Nouvelle-Calédonie ne rompt en rien la dynamique de l'isolement de ces pays-là. Par contre, le fait que la Nouvelle-Calédonie ne soit qu'à 1 600 km de Brisbane ou que les Mariannes ne soient qu'à 2 800 km du Japon, alors que la Polynésie française pointe à 5 000 km du centre d'impulsion le plus proche (Auckland) laisse moins indifférent. Ajoutons qu'une analyse plus fine doit permettre de dépasser ces considérations sur les distances kilométriques pour s'interroger sur les distances-temps, les distances-fréquences ou les distances-coût, qui serrent de beaucoup plus près la réalité.

- la dispersion : les petits pays insulaires éprouvent d'autant plus de difficulté à se développer qu'ils sont éclatés en archipels. La différence est ainsi énorme entre le Kiribati, composé d'une nuée d'atolls dispersés sur un immense territoire et ses voisins samoans, beaucoup plus concentrés. La même remarque pourrait être faite entre Guam et les Mariannes du Nord ou entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu. Enfin, les 2 935 km² de Savai'i et Upolu, qui à elles seules constituent le Samoa, et les 3 521 km² de la centaine d'îles qui composent la Polynésie française ne recouvrent pas la même réalité. Nous pouvons ainsi poser comme postulat que plus un pays compte d'îles habitées, et plus ces îles sont éloignées les unes des autres, plus il éprouvera de difficultés à engager un processus de développement. En effet, la dispersion accentue les handicaps déjà constatés et en rajoute d'autres :

- l'éloignement se calcule en général par rapport à l'île-capitale. Les handicaps qui lui sont liés se trouvent multipliés lorsqu'on prend en compte les îles périphériques.
- la dispersion de la population sur plusieurs îles engendre des dépenses accrues au niveau des transports, aériens ou maritimes. Il faut ravitailler ces îles, qui de leur côté ont besoin d'exporter ce qu'elles produisent.
- la dispersion et l'éclatement entraînent des "dépenses d'échelle" parfois colossales. Une île habitée, aussi éloignée soit-elle, a besoin d'infrastructures minima (wharf, école, dispensaire, voire port, aéroport, collège, infirmerie...). Tout cela coûte très cher, pour des effectifs de population parfois très réduits.

2- Les flux migratoires ; l'exemple de la Nouvelle-Zélande et de Samoa (étude de cas)

Doc. 1 : évolution de la population océanienne en Nouvelle-Zélande

Date	population maorie	population européenne	Asiatiques	Océaniens	population totale
1858	56 049	59 413	-	-	115 462
1916	52 997	1 093 749	2 328	151	1 149 225
1921	56 987	1 210 410	3 937	334	1 271 668
1926	63 670	1 339 520	4 361	588	1 408 139
1936	82 326	1 486 246	4 143	1 097	1 573 812
1945	98 744	1 594 749	6 494	2 344	1 702 330
1951	115 676	1 811 747	8 148	3 911	1 939 472
1956	137 151	2 018 447	9 882	8 582	2 174 062
1961	167 086	2 220 109	15 086	12 703	2 414 984
1966	201 159	2 431 040	17 126	27 594	2 676 919
1971	227 414	2 573 542	19 610	42 065	2 862 631
1976	270 035	2 772 339	24 107	62 902	3 129 383
Entre ces deux dates, modification des critères ethniques*					
1981	384 933	2 622 633	31 479	104 262	3 143 307
1986	404 778	2 685 783	42 429	130 293	3 263 283
1991	434 847	2 757 640	75 390	167 073	3 434 950
1995	561 124	2 768 457	170 938	185 803	3 618 300
2001	676 827	2 896 425	238 179	231 801	3 737 277

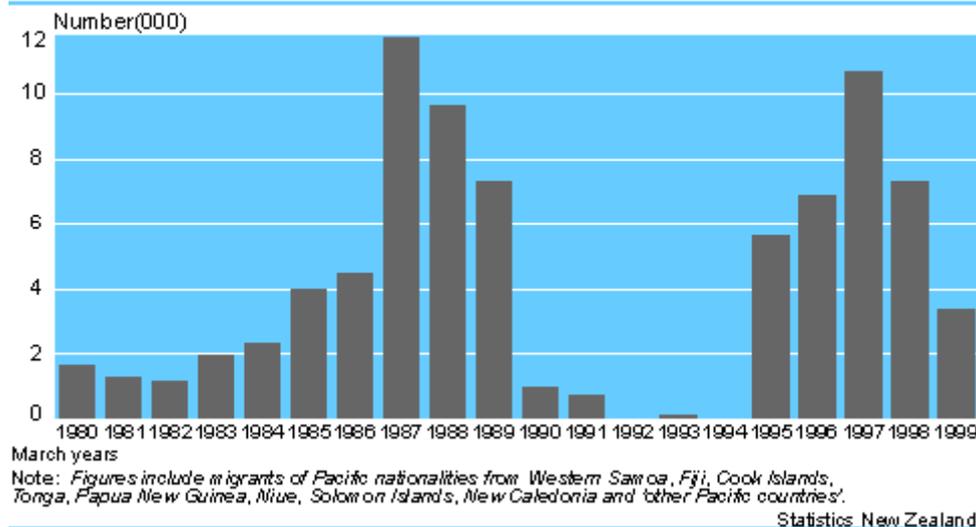
* Maoris et métis sont regroupés dans la population maorie

Michel Lextreyt, *La Nouvelle-Zélande, Au vent des Iles*, 2005

Doc. 2 : l'immigration en Nouvelle-Zélande depuis 1990

PACIFIC MIGRATION, 1980-99

Total migrants to New Zealand



Doc. 3 : l'immigration océanienne en Nouvelle-Zélande depuis 1969

« En 1969, les autorités néo-zélandaises décidèrent de favoriser l'immigration de main d'œuvre en provenance de monde entier, y compris des entités polynésiennes... La situation économique s'étant détériorée en 1974, le gouvernement changea de politique migratoire... Les procédures de régularisation devinrent plus rigoureuses et la police fit la chasse aux immigrants en situation irrégulière... À partir de 1975, l'opinion publique néo-zélandaise a ainsi radicalement changé à l'encontre de l'immigration polynésienne... Le débat sur l'immigration prit alors une tournure ouvertement raciste... Un rapport de 1986 ... montrait qu'un nombre disproportionné d'insulaires du Pacifique avaient été poursuivis comme étrangers en situation irrégulière. 86 % des poursuites les concernaient en dépit du fait qu'ils représentaient seulement un tiers de ces irréguliers. En comparaison, les clandestins américains et anglais, qui représentaient 31 % des *overstayers*, ne représentaient que 5 % des individus poursuivis...

Entre 1986 et 1989, le nombre d'immigrés en provenance des îles du Pacifique doubla par rapport aux cinq années précédentes... Les Fidjiens ont été particulièrement nombreux à émigrer à la suite des deux coups d'État qui eurent lieu à Fidji en 1987. Cet accroissement est également dû au programme visant à régulariser la situation des clandestins à partir du mois de novembre 1987... Depuis la fin des années 1991, la Nouvelle-Zélande est revenue à une politique restrictive et désormais l'autorisation d'entrer dans le pays est fonction d'un nombre de points que doit obtenir l'immigrant... »

Gille / Toullelan, *De la conquête à l'exode*, tome 2, Ed. Au Vent des Iles, Papeete, 1999.

Doc. 4

IMMIGRER EN NOUVELLE-ZÉLANDE AUJOURD'HUI (application des textes de 2002)

L'immigration est libre pour les ressortissants australiens.

Pour les autres pays, deux possibilités :

- obtenir un visa qui autorise le séjour en NZ durant une année, reconductible
- obtenir un certificat de résidence qui autorise un séjour à durée illimitée

Les services de l'immigration néo-zélandais distinguent plusieurs catégories de migrants auxquelles ils appliquent une réglementation différente :

- les migrants relevant de conditions générales, qui sont recrutés au mérite selon leur classement à partir d'un système d'attribution de points tenant compte des diplômes, de la qualification professionnelle, de l'âge (de 18 à 55 ans)...

- les migrants de la catégorie « affaires » (business), investisseurs ou entrepreneurs recrutés eux-aussi selon un barème qui privilégie l'expérience professionnelle et l'apport financier

- les familles : le certificat de résidence est accordé automatiquement aux conjoints et enfants de citoyens néo-zélandais et selon un quota et après analyse du dossier aux candidats recommandés par des citoyens néo-zélandais.

- les catégories dites « spéciales », qui concernent les ressortissants de certaines îles polynésiennes du Pacifique. Les ressortissants des pays concernés remplissent un formulaire qui est ensuite tiré au sort par les services de l'immigration jusqu'à ce que soit atteint un quota. Pour l'année 2002, le quota était fixé à 1 100 Samoans, 250 Tongiens, 75 Tuvaluans et 50 I-Kiribati. Tous doivent ensuite justifier d'une promesse d'emploi dans le pays. Pour les Tongiens, Tuvaluans et I-Kiribati, il est de plus imposé d'être âgé de 18 à 45 ans (on notera que les habitants de Niue et des îles Cook ne sont pas soumis à cette réglementation puisqu'ils bénéficient d'un passeport néo-zélandais.

- à ces catégories, il faut ajouter les personnes relevant de l'aide humanitaire et les réfugiés (750 en 1999)

Pour tout candidat à l'immigration, il est demandé en substance une bonne maîtrise de l'Anglais, un certificat médical attestant d'un bon état de santé et un extrait de casier judiciaire.

En-dehors des quotas fixes attribués à certains Océaniens, le système de classement permet de contrôler l'immigration en travaillant sur le barème, que l'on ouvre plus ou moins en fixant chaque année la barre des points nécessaires à l'obtention du certificat de résidence.

Michel Lextreyt, *La Nouvelle-Zélande*, Au vent des Iles, 2005

Doc. 5 : les femmes samoanes en Nouvelle-Zélande

« Elle arriva en Nouvelle-Zélande il y a cinq ans. Elle ne savait pas qu'elle allait partir dans ce pays jusqu'à une semaine de son départ. Son père avait téléphoné à sa sœur qui vivait à Christchurch et lui avait demandé de payer son voyage. Elle fut prévenue après que tout ait été organisé. Au début, elle ne voulait pas partir et elle pleura... En moins d'un mois, elle obtint un emploi de couturière dans la firme où son oncle travaillait... Son emploi consistait à coudre des collants... Elle avait à fournir un quota journalier et si elle ne le faisait pas, elle perdait son emploi. Elle travaille au moins cinquante heures par semaine et dans une bonne semaine elle gagne 320 dollars néo-zélandais. Elle envoie au moins la moitié de cette somme directement à ses parents aux Samoa ».

Betford / Larner, *Island Born and New Zealand Born Pacific Islanders in the Workforce*, 1993

Doc. 6 : les problèmes posés par l'immigration océanienne en Nouvelle-Zélande

« Un des problèmes majeurs qui est posé par les immigrants océaniens tient au fait qu'en 1995, 97 % d'entre eux résidaient dans les zones urbaines... Cette situation est particulièrement préoccupante si l'on songe que l'immense majorité des Océaniens a grandi dans des petits villages insulaires, au sein de sociétés traditionnelles rurales, dans une économie de subsistance. Brutalement, ces ruraux sont propulsés dans un style de vie qui leur est étranger, en particulier

pour les jeunes qui évoluent vers l'exclusion ou la délinquance...C'est une situation de ghetto qui se développe, avec son cortège de marginalisation et d'exclusion, parmi une population particulièrement frappée par le chômage... D'après Ron Crocombe, le taux de criminalité des Océaniens est 4,7 fois plus élevé que celui de la population néo-zélandaise... De plus en plus d'adolescents d'origine océanienne ... font partie de gangs, de bandes de jeunes délinquants qui prolifèrent dans les rues des grands centres urbains...

[Ceci] est la conséquence de nombreux facteurs comme l'aliénation culturelle, les conditions de vie dans les zones urbaines déshéritées, mais aussi et surtout les niveaux de qualification, les conditions d'emploi, le chômage ... Peu d'insulaires sont instruits, la majorité étant employée dans les usines comme manœuvres... »

Gille / Toullelan, *De la conquête à l'exode*, tome 2, Ed. Au Vent des Iles, Papeete, 1999.

Doc. 7 : quelques chiffres et indices pour mieux comprendre

	population en NZ	population dans le pays de départ (1)	pop. urbaine	partage d'appart.	taux de chômage	indice d'aide
Samoa	102 000	169 000	98	40	16	33
Iles Cook	47 000	18 700	85	40	19	38
Tonga	31 000	100 000	93	40	18	33
Niue	18 500	1 900	92	49	16	33
Fidji	7 700	825 000	85	32	12	25
Tokelau	4 900	1 500	89	47	24	42
Nlle Zélande*	3 737 000	-	86	17	7	4

(1) Estimations 2000

* toutes ethnies confondues

Michel Lextreyt, *La Nouvelle-Zélande*, Au vent des Iles, 2005

Doc. 8 : une manne provisoire ?

« Les transferts financiers des immigrés samoans cessent dès la deuxième génération, que ce soit à l'égard des parents restés dans les îles ou à l'égard des Églises qui demandent régulièrement des sommes considérables aux émigrés... Souvent, les mariages mixtes accélèrent ce phénomène d'assimilation au pays d'accueil avec en parallèle l'oubli du pays des ancêtres. Si un jour les pays développés du Pacifique venaient à fermer leurs portes aux immigrants insulaires de la région, les transferts cesseraient dès la deuxième génération et ces micro-États sous développés connaîtraient de graves problèmes économiques et sociaux ».

Gille / Toullelan, *De la conquête à l'exode*, tome 2, Ed. Au Vent des Iles, Papeete, 1999.

Doc. 9

IMMIGRATION QUOTA CHANGES

Dated: 16 Sep 2004 By MINISTRY OF THE PRIME MINISTER AND CABINE

Visa Free Travel

The Petition for Visa Free travel to New Zealand for our citizens is not proceeding. There was a previous arrangement in December 1986 to February 1987 for all Pacific countries including Samoa. This, however, was discontinued because of the very high number of over-stayers in New Zealand from Samoa at that time.

- The New Zealand Immigration Services has improved the speed of verification of job offers to in most cases, within 14 days of receipt of required information from prospective employers.
- Quota places are now released throughout the year rather than during just one month. Applicants will not be seeking jobs in New Zealand at the same time thus reducing potential adverse impact on the Samoan labour force.
- Applications are now accepted from Samoan people already lawfully in New Zealand. They need not return to Samoa to submit applications for residence, as was previously the case.
- A new relationship manager position to be established to focus on identifying and establishing employment opportunities for prospective Samoan quota migrants.
- The development of private sector partnerships, to assist place suitable migrants in employment will be pursued and to be in place for the 2005/06 quota year.

- The minimum income level requirement to be based on the unemployment benefit and the maximum accommodation allowance. This reduces the level from NZ\$31,556 to \$25,585 per annum.
- The remaining places from the unfilled 2002/03 and 2003/04 quotas to be retained and made available over the course of the next three quota years, commencing with the 2004/05 year.
- Settlement information for Samoan migrants to be provided, more appropriately targeted to Samoan migrants' needs.
- If there are unfilled in the Samoan quota at the end of each financial quarter, Samoan citizens who are lawfully in New Zealand and have a job offer may apply for, and may be granted residence under the quota.

The two countries have agreed on holding annual consultations at Ministerial level to discuss bilateral issues like Immigration, Quarantine, Trade, Security and so on. .

Source : site officiel du gouvernement des Samoa

Doc. 10 . les migrations internationales aux Samoa américaines

«The population of American Samoa has been shaped by international migration as evidenced by the relative proportions of foreign-born persons over the year. In 1990, 45% of the population were foreign-born compared to only 12% in 1960. The highest increase the foreign-born population was during the decade 1960-70, when it increased by 205%.

The main migrants flows to American Samoa have been from Samoa, Tonga and other Pacific Island countries, mainly for employment reasons. American Samoa's attractive wage rates have lured many people over the years, especially from neighbouring countries. Furthermore, American Samoa has served as a gateway for people wishing to migrate to the US mainland ».

American Samoa, population profile, Secretariat of the Pacific Community, 1999

Commentaires

Les Océaniens étaient 230 000 en 2001, soit 6% de la population de la Nouvelle-Zélande (ils n'étaient que 130 000 pour 4 % de la population en 1986). En fait, leur nombre ne cesse d'augmenter (doc. 1) et certaines projections de population font apparaître que ces populations, soit par immigration soit par accroissement naturel, devraient atteindre 300 000 habitants en 2010 et peut-être 600 000 habitants en 2050, soit 12 % de la population du pays. Cette immigration s'est surtout développée à partir des années 1960, lorsque les colonies océaniques ont accédé à l'indépendance (Samoa dès 1962, Fidji en 1970...) ou à une large autonomie. Très fragiles économiquement, les pays océaniques ne sont alors pas capables de fournir du travail aux jeunes adultes qui tentent leur chance dans les pays développés de la région. Ces migrants forment rapidement Nouvelle-Zélande un noyau qui fera office de catalyseur pour d'autres candidats à l'émigration. Il s'en suit un effet boule de neige que le pays d'accueil souhaite contrôler, surtout dans les années 1970, lorsqu'il est touché par la crise économique. À partir de cette date, le flux d'immigrants océaniques est tributaire des règles édictées par la Nouvelle-Zélande en fonction de ses besoins (doc. 3 et 4). Les Océaniens bénéficieront cependant de mesures de faveur (sous forme de quotas plus ou moins garantis) par rapport aux autres candidats à l'immigration. Le graphique du document 2 montre les effets de cette politique migratoire : deux pics d'immigration entourent les années 1990-1994, au cours desquelles la Nouvelle-Zélande a traversé une rude crise économique. Le document 4 précise les données actuelles du problème.

En fait, si la Nouvelle-Zélande a pu tirer quelque profit de cette immigration océanique en période de prospérité, ce n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, ces immigrés, très nombreux, éprouvent de sérieuses difficultés d'intégration. Ils arrivent dans le pays avec un niveau de qualification souvent modeste et ont beaucoup de difficulté à trouver du travail. Près de 20 % des adultes n'ont pas d'emplois et 20 % sont employés à temps partiels. La plupart des autres vivent de petits boulots peu rémunérateurs (doc. 5). Agglutinés dans certains quartiers des grandes villes (dans le sud d'Auckland surtout), ils forment un lumpen prolétariat vivant dans des conditions plus précaires encore que les populations maories. Les appartements ou les maisons, loués, se partagent à plusieurs familles dans près de la moitié des cas et les conditions d'hygiène laissent à désirer (voir doc. 7). Ces populations connaissent par ailleurs des problèmes de santé importants. Ainsi, le taux d'hospitalisation des enfants de moins de un an est de 39 % supérieur à la moyenne nationale

(28 % supérieur de 1 à 4 ans). Chez les adultes, le R.A.A. et les autres maladies cardiaques ou pulmonaires sont beaucoup plus répandues que dans les autres ethnies. Enfin, il faut bien constater que le taux de criminalité est plus important dans ces communautés que dans les autres couches de la population, y compris par rapport aux Maoris (doc. 6).

Le phénomène migratoire vu à partir de l'archipel des Samoa prend une autre coloration.

L'archipel des Samoa a été peuplé par des Polynésiens il y a environ 3 000 ans. Découvert par Roggeveen en 1672, puis visité par Bougainville (1768) et La Pérouse (1787), il a été christianisé par les missionnaires de la LMS. Convoité à la fois par les États-Unis, qui installent très tôt un port dans la rade de Pago Pago, l'Allemagne et l'Angleterre, il est soumis à un contrôle de type condominium par ces trois pays de 1889 à 1899, avant d'être partagé entre l'Allemagne et les États-Unis, l'Angleterre ayant obtenu des compensations ailleurs. Le Samoa occidental, composé principalement des deux îles de Savai'i et de Upolu, couvrant 2 935 km², revient à l'Allemagne (qui le perd dès 1914, date à laquelle le pays passe sous mandat néo-zélandais). Les États-Unis récupèrent quant à eux ce qui devient les Samoa américaines, petite entité de 197 km² de superficie (dont 145 pour la seule Tutuila). Si le Samoa occidental a été le premier pays tropical océanien à obtenir son indépendance, dès 1962, les Samoa américaines relèvent du Ministère de l'Intérieur américain, après avoir longtemps dépendu de la Navy (de 1900 à 1951). Aujourd'hui, le Samoa, ex-Samoa occidental, compte 178 000 habitants, alors que les Samoa américaines n'en recensent que 62 000 (estimations de 2003). Ce découpage colonial tout à fait artificiel n'a pas réussi à effacer les liens qui s'étaient tissés auparavant entre les différentes parties de l'archipel.

Au niveau des mouvements migratoires, on peut distinguer une première phase d'exode rural qui entraîne les populations vers les petites agglomérations du littoral, puis vers la capitale Apia, et une deuxième phase qui amène les émigrants à quitter Samoa pour rejoindre soit la Nouvelle-Zélande, soit Pago-Pago, aux Samoa américaines. L'émigration vers la Nouvelle-Zélande bénéficie d'accords privilégiés entre les deux pays, accords qui peuvent être remis en cause à tout moment par le pays d'accueil et qui font l'objet de renégociations constantes (doc. 9). Il faut bien considérer que pour le gouvernement de Samoa l'émigration et les transferts financiers qu'elle engendre, même s'ils sont fragiles (doc. 8) contribue largement à équilibrer une balance des paiements sinon largement déficitaire. C'est cette même logique qui conduit de nombreux Samoans à regagner les Samoa américaines toutes proches (doc. 10), avec l'espoir supplémentaire de pouvoir décrocher la nationalité américaine qui ouvre les portes des États-Unis (Hawaii, la Californie ou l'Utah -pour des raisons religieuses).

Ces opérations ne tiennent nullement de l'anecdote. En effet, alors que l'on dénombre 178 000 habitants au Samoa, on retrouve de 15 000 ressortissants de ce pays aux Samoa américaines, 102 000 en Nouvelle-Zélande et 50 000 aux États-Unis, soit l'équivalent de la population du pays. Par ailleurs, les Samoa américaines comptent 62 000 habitants, mais environ 50 000 Samoans américains vivent actuellement aux États-Unis (dont 15 000 à Hawaii).

3- Les aides financières et les transferts

Doc. 1 : la « *MIRAB Economy* »

« Beaucoup de petites économies insulaires vivent en partie ou en totalité d'une rente, soit naturelle (exploitation d'une ressource naturelle bénéficiant d'un prix élevé sur le marché mondial : phosphate, vente de droits de pêche), soit monétaire : recettes induites par une base militaire, aide internationale ou bilatérale, notamment en provenance d'une métropole ou d'une ancienne métropole avec laquelle subsistent des liens privilégiés. La plupart des économies insulaires du Pacifique bénéficient d'un niveau élevé d'aide internationale par tête, ce qui leur permet dans bien des cas d'entretenir un déficit chronique de leur balance commerciale. ... Le montant de l'aide par habitant est d'autant plus élevé que la population est faible et l'aide est en général plus forte pour les territoires que pour les États indépendants.

Le budget de fonctionnement [des îles de Polynésie centrale] est alimenté surtout par l'aide de la Nouvelle-Zélande et de quelques autres pays donateurs, accordée sous forme de dons, et il sert principalement à employer une bureaucratie qui fournit la plupart des emplois. Ainsi, l'administration distribue un pourcentage de la masse salariale totale qui va de

40 % aux Cook à 90 % à Tokelau en passant par 53 % à Tuvalu et 80 % à Niue (55 % en Polynésie française)... Les emplois créés dans l'administration permettent le développement du secteur tertiaire non marchand.

De plus, ces pays reçoivent une bonne partie de leurs ressources des travailleurs émigrés : à Tokelau, aux îles Cook, à Niue, les expatriés dépassent la population restée sur place.... Ces économies insulaires liées à la Nouvelle-Zélande ressemblent désormais en quelque sorte à des « banlieues dortoirs » de l'économie dominante, peuplées de retraités et de fonctionnaires. En effet, beaucoup d'émigrés reviennent prendre leur retraite dans leur île natale et les relations familiales entre les émigrés et leur famille restée au pays peuvent subsister même sur plusieurs générations, entretenues par de fréquents voyages. Les réseaux de familles étendues se maintiennent malgré la grande dispersion de leurs membres, formant une entreprise familiale multinationale. Le rôle essentiel joué par l'émigration et les envois de fonds des expatriés à leurs familles dans l'économie insulaire, et le développement limité observé dans ces îles, amène à constater que le secteur moderne de ces économies se trouve en fait situé à l'extérieur, ce qui explique la faiblesse du développement productif. La logique ... de la spécialisation internationale du travail amène l'économie insulaire périphérique à exporter directement ses travailleurs vers le secteur moderne situé dans l'économie métropolitaine (au sens large du terme) pour obtenir les marchandises convoitées au lieu de chercher à les fabriquer sur place ou à exporter des marchandises pour les échanger contre celles de l'économie métropolitaine.... Bertram pense que le système MIRAB n'est pas une simple anomalie provisoire, une transition vers un autre mode de développement, mais au contraire qu'il s'est installé spontanément et pour longtemps et qu'il s'agit d'une stratégie durable et viable à long terme de ces pays, dont l'économie repose sur une rente qu'ils peuvent raisonnablement espérer recevoir pendant longtemps...

... Le modèle MIRAB correspond tout à fait à ce que C. de Miras appelle l'économie de transferts et à ce que nous appelons l'économie de rente. »

Bernard Poirine, *Les petites économies insulaires : théorie et stratégies de développement*, Paris, L'Harmattan, 1995

Doc. 2 : les actions de NZAID dans le monde



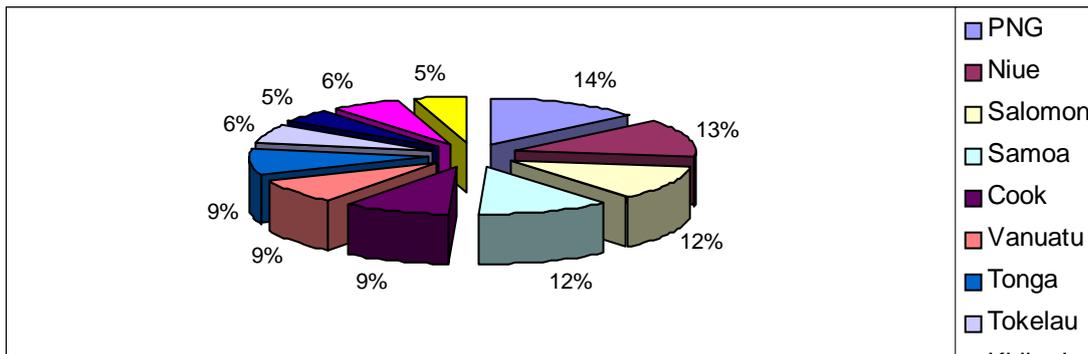
Doc. 3 : les aides australienne et néo-zélandaise en quelques chiffres

Aide aux PED (en millions de dollars US, chiffres de 2002)

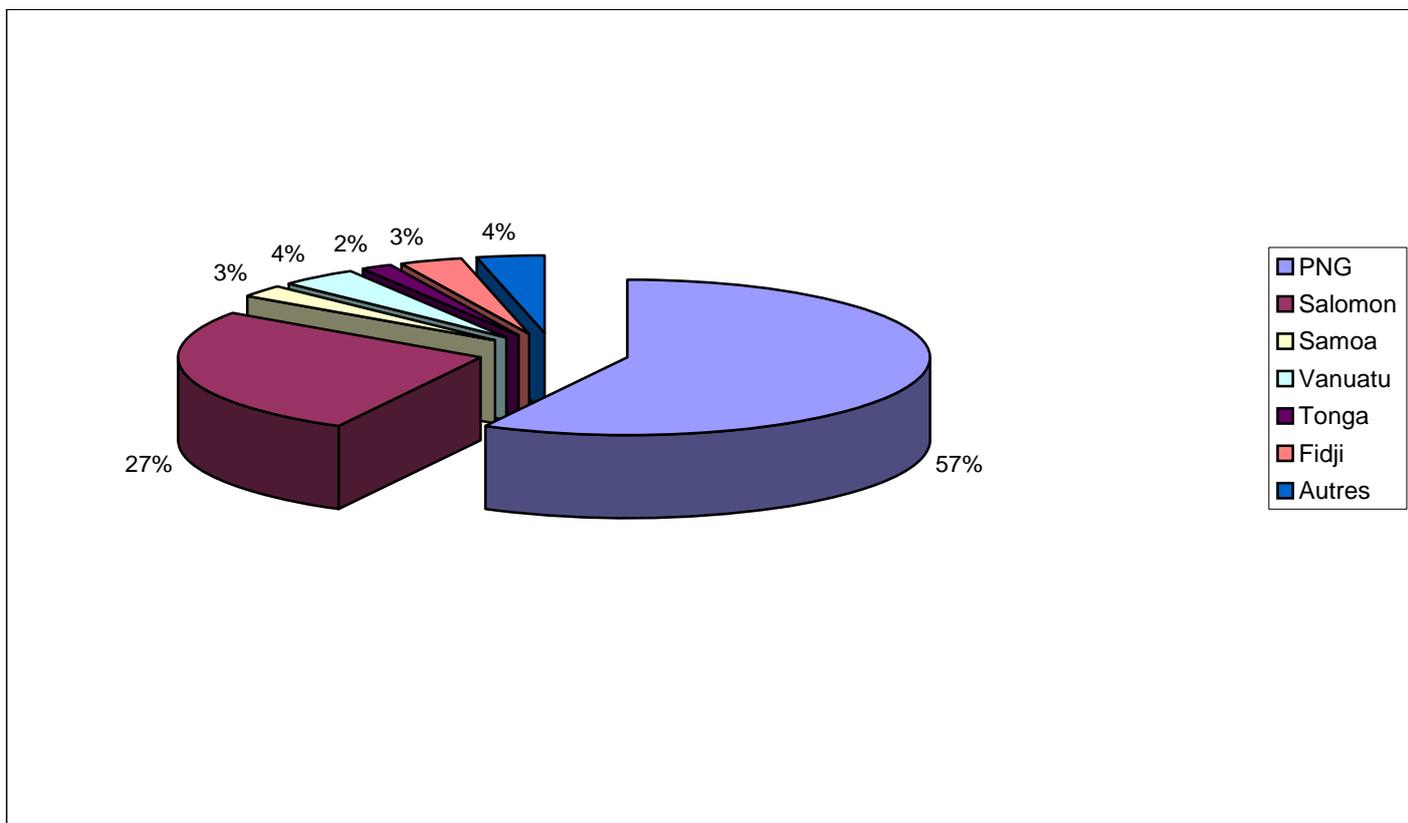
	Australie	NZ
Budget global d'aide aux PED	1 400	147
Aide aux pays du Pacifique	563	60
dont :		
- aide bilatérale	520	39
- aide multilatérale	43	21

Remarque : France – aide à la Polynésie française = 1 700 millions de dollars US

Aide bilatérale néo-zélandaise aux pays de la Communauté du Pacifique



Aide bilatérale australienne aux pays de la Communauté du Pacifique



Aide bilatérale au Pacifique (en millions de dollars US)

	Australie	NZ
- PNG	300,0	5,4
- Niue	-	5,0
- Salomon	140,0	4,8
- Samoa	13	4,6
- îles Cook	-	3,7
- Vanuatu	22,0	3,5
- Tonga	8,5	3,4
- Tokelau	-	2,4
- Kiribati	-	1,9
- Fidji*	17,5	2,5
- Autres	19,0	1,8
TOTAL Pacifique	520	39

*Pour Fidji, le gouvernement néo-zélandais maintient un boycott néo-zélandais contre le gouvernement illégal en place dans ce pays depuis 2000.

Doc. 4 : l'aide par habitant à quelques pays océaniques

Pays	Aide / hab*	Commentaires
Fidji	41	L'aide est faible, du fait d'une économie relativement équilibrée permettant une certaine indépendance financière. Par ailleurs la situation politique, jugée illégale par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a amené ces pays à limiter leur aide au strict minimum.
Polynésie française	1 741	Dépendance économique très forte. Les recettes du tourisme ne compensent pas l'énorme déficit de la balance commerciale (1 341 millions de dollars à l'importation contre 244 à l'exportation). Aide métropolitaine essentiellement.
Kiribati	220	Pays isolé et de peu de poids (et d'intérêt...). Kiribati reçoit le strict minimum. L'aide extérieure (du Royaume-Uni pour l'essentiel) couvre pourtant la moitié d'un budget squelettique, à l'image de l'économie du pays, qui ne dispose d'aucune ressources.
Iles Marshall	1 177	Aide étasunienne très importante pour un pays sans ressources propres. Les États-Unis reconnaissent en cela les services rendus par le pays pour le soutien apporté à leur déploiement stratégique dans la zone.
Nouvelle-Calédonie	1 472	Malgré les importantes ressources minières, la balance commerciale n'est pas équilibrée. Par ailleurs, la métropole française s'est engagée par contrat à soutenir le développement économique du pays et à contribuer ainsi à la paix sociale.
Palau	1 562	Aide étasunienne importante pour ce petit pays indépendant depuis 1994, mais sans ressources propres.
PNG	38	Aide australienne pour l'essentiel, mais qui se perd dans la masse d'un pays de près de 6 millions d'habitants. Cette aide demeure notablement insuffisante pour sortir le pays du sous-développement dans lequel il est plongé.
Samoa	214	L'aide, australienne et néo-zélandaise, paraît insuffisante pour un pays à la balance commerciale très déséquilibrée (14 millions de dollars à l'exportation contre 113 à l'importation). Il faut cependant y ajouter le phénomène de « <i>remittance</i> » qui vient au secours du budget du pays. Le niveau de vie demeure faible.
Iles Salomon	60	Très peu d'aide par habitant, comme en PNG. L'effet de masse joue aussi (près de 600 000 habitants). Par ailleurs, les îles Salomon représentent peu d'intérêt économique pour les pays développés et souhaitent maintenir un cadre de vie traditionnel en marge de la modernité.
Tonga	220	Les îles Tonga sont dans une situation de grande dépendance. leurs exportations de produits agricoles et leurs recettes touristiques ne peuvent compenser leurs besoins et elles sont dépendantes de l'aide extérieure (plutôt faible) de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande
Vanuatu	133	Même situation que pour Tonga, même si les possibilités de développement paraissent plus palpables. L'aide vient surtout de l'Australie.

* en dollars US

Note : les chiffres de l'aide par habitant proviennent de la Banque mondiale (2003) ; ceux du commerce extérieur d'*Index mundi*.

Commentaires

Tous les pays du Pacifique insulaire sont des pays assistés qui relèvent, peu ou prou, du système MIRAB décrit par Bertram et Waters et qu'explique B. Poirine dans le document 1. Il est par contre assez aléatoire de se risquer à quantifier les aides reçues. En effet, celles-ci prennent des formes extrêmement variées : aide bilatérale ou multilatérale, aide directe sous forme de subventions régulières (après signature de contrats) ou exceptionnelles (après une calamité naturelle par exemple), allègement de la dette, facilités commerciales, retours de salaires (*remittances*), prise en charge des salaires de fonctionnaires ou de personnel de santé, construction d'infrastructures (routes, écoles, hôpitaux, stades...), etc. De fait, les chiffres les plus divers circulent dans les documents statistiques. Ils ne recouvrent pas, d'un pays à l'autre, les mêmes réalités. Il faut être conscient de ce problème et ne pas se focaliser sur la précision des données. Ainsi, les chiffres qui

figurent dans le tableau du document 4 ne correspondent pas forcément, pour l'outre-mer français du Pacifique en particulier, aux chiffres auxquels nous avons accès par ailleurs.

Cet avertissement étant formulé, force est de constater que les plus grands donateurs pour les micro-États insulaires océaniques ne sont pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces deux pays ont pourtant mis en place des agences gouvernementales, NZ AID (New Zealand Agency for International Development) et AusAID (Australian Agency for International Development) chargées de donner assistance aux PED, en particulier à ceux de la région Pacifique. Ces agences ont pour objectif déclaré de :

- lutter contre la pauvreté
- défendre les droits civiques (bonne gouvernance, défense de la démocratie, justice sociale)
- participer au maintien de la paix et de la sécurité
- développer des politiques de santé et d'éducation
- aider au développement économique
- promouvoir la protection de l'environnement.

Mais le budget de AusAID et de NZAID n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par ces deux pays, qui ont pourtant tendance à considérer la région comme leur chasse gardée. De fait, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont dû abandonner la lointaine Micronésie aux États-Unis et l'outre-mer français à la France. Quant à la sphère qui leur reste, c'est-à-dire la Mélanésie et la Polynésie anglo-saxonnes, ils n'y apparaissent pas comme particulièrement généreux puisque leurs budgets cumulés n'arrivent même pas à la hauteur du montant de l'aide française pour la seule Polynésie française ou la seule Nouvelle-Calédonie. On doit en effet prendre conscience que l'aide australienne, qui se concentre essentiellement sur la PNG, et dans une moindre mesure sur les îles Salomon, est importante sur le papier mais dérisoire si on la rapporte au nombre d'habitants de ces deux pays. L'aide néo-zélandaise quant à elle est encore plus légère (même si l'on tient compte de l'écart de puissance avec l'Australie), d'autant qu'elle se disperse davantage (doc. 3).

Quoiqu'il en soit, le doc. 4 montre que ces aides australienne et néo-zélandaise viennent loin derrière celles des États-Unis et de la France, qui hissent leurs satellites vers des niveaux de vie plus que décents, même s'ils peuvent être jugés artificiels, alors que les pays sous influence australienne et néo-zélandaise demeurent confinés dans une situation de sous ou de mal-développement.

4- Politiques économiques et échanges commerciaux

Doc. 1 : le commerce extérieur dans quelques pays de la région

Pays	Exp	Imp	Bal com	Principaux produits à l'exp	Principaux partenaires
îles Cook	9	51	- 42	Coprah, fruits, café, poissons, perles	- exp. : Austr. (34), Japon (27), NZ (25) - imp. : NZ (-61), Fidji (19)
Fidji	609	835	- 126	Sucre, textiles, or, bois...	- exp. : EU (25), Austr. (19), RU (11)... - imp. : Austr. (37), NZ (17), Sing. (16)
Polynésie fr.	244	1 341	- 1 097	Perles, coprah, nono, vanille	- exp. : France (38), Japon (36), EU (18) - imp. : France (58), Austr. ; (12), NZ (7)
Guam	38	462	- 424	Artisanat	- exp. : Japon (81), CduS (5)... - imp. : Sing. (39), CduS (21), Japon (21)
Kiribati	35	83	- 48	Coprah	- exp. : Japon (54), CduS (17) - imp. : France (30), Austr. (28), Fidji (13)
Nauru	18	31	- 13	Phosphate	- exp. : Inde (44), CduS (17) - imp. : Austr. (61), EU (10)...
Nlle-Calédonie	448	1 007	- 559	Nickel	- exp. : France (23), Japon (21)... - imp. : France (40), Austr. (13), Sing (10)
PNG	1 938	967	+ 971	Or, cuivre, bois, huile de palme.	- exp. : Austr. (24), Japon (9), Chine (5) - imp. : Austr. (49), Sing (18), NZ (5)...
Samoa	14	113	- 99	Coprah, poissons, textiles	- exp. : Austr. (61), HK (10), EU (9)... - imp. : NZ (23), Fidji (21), Austr. (16)
îles Salomon	90	100	- 10	Bois, coprah, huile de palme...	- exp. : Japon (21), Chine (19), CduS (16) - imp. : Austr. (32), Sing (20),
Tonga	27	86	- 59	Squash, vanille, poisson	- exp. : Japon (41), EU (37)

					- imp. : NZ (31), Fidji (21), EU (14)
Vanuatu	79	138	- 59	Coprah, viande, cacao, bois	- exp. : Inde (33), Thaïlande (23)... - imp. : Austr. (21), Japon (19), NZ (9)

Pays	Exp	Imp	Bal com	Principaux produits à l'exp	Principaux partenaires
Australie	82 000	69 000	- 13 000	Charbon, or, viande, minerais	- exp. : Japon (19), EU (10), CduS (8) - imp. : EU (18), Japon (12), Chine (10)...
Nlle Zélande	16 000	16 000	-	Produits agricoles	- exp. : Austr. (20), EU (16), Japon (11) imp. : Austr. (22), EU (14), Japon (12)...

Chiffres moyens sur la période 2000-2002, source Index mundi.

Doc. 2 : tableau de bord des échanges extérieurs fidjiens

Principales importations (en millions de dollars)

	2003	2000	1997
Matières premières agricoles	20,8	3,9	14,0
Produits alimentaires	349,4	230,9	206,1
Hydrocarbures	325,0	298,1	195,9
Produits manufacturés (<i>produits chimiques, machines</i>)	1 267,2	943,3	780,8
Divers	242,0	264,1	196,0
Total	2 214,6	1 756,4	1 392,8

Principales exportations (en millions de dollars)

	2003	2000	1997
Sucre	230,7	237,5	213,4
Or	76,5	75,7	74,0
Textile, habillement	252,7	332,9	200,1
Pêche	85,0	88,8	50,4
Huile de coco	4,0	3,6	5,7
Autres	293,6	287,0	214,0
Total	942,5	1025,5	757,6

Balance commerciale (en millions de dollars)

Année	Importations	Exportations	Ré-exportations	Total exportations	Balance commerciale
2002	1 953,2	943,1	251,7	1 194,8	- 758,4
1998	1 431,1	905,5	110,7	1 016,2	- 417,9

Répartition par pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2002
Australie	23,3%
États-Unis	19,5%
Royaume-Uni	15,3%
États insulaires du Pacifique	8,2%
Japon	5,7%
Nouvelle-Zélande	4,8%

Principaux fournisseurs (% des importations)	2002
Australie	42,3%
Nouvelle-Zélande	19,2
Singapour	5,4%
États-Unis	6,6%
Japon	4,7%

Doc. 4 : tableau de bord des échanges extérieurs néo-zélandais

Répartition par type de marchandises / services

2001	Importations	Exportations
Total marchandises (milliards US\$) dont :	12,4	13,9
Matières premières agricoles	1,1%	13%
Produits alimentaires	8,7%	47,4%
Hydrocarbures	8,4%	2,3%
Produits manufacturés (<i>produits chimiques, machines,...</i>)	79,6%	28,8%
Minerais et métaux	2%	4,2%
Autres	0,2%	4,3%
Total services (milliards US\$) dont :	4,2	4,3

Répartition par pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2000	2001
Australie	20,4%	20,6%
États-Unis	14,5%	14,3%
Japon	13,5%	11,9%
Chine	3,1%	4,6%
Corée du Sud	4,5%	4,5%

Principaux fournisseurs (% des importations)	2000	2001
Australie	22,1%	22,3%
États-Unis	17,4%	16,2%
Japon	11,2%	10,8%
Chine	6,3%	7,3%
Allemagne	4,2%	5,0%

Source : banque mondiale

Commentaires

D'une manière générale, les pays insulaires du Pacifique affichent une balance commerciale très déséquilibrée

- ils produisent peu (produits agricoles, poissons, textiles, produits miniers) et donc exportent peu, malgré des accords commerciaux qui peuvent être très avantageux pour eux, comme le SPARTECA (*South Pacific Regional Trade and Economic Co-operation Agreement*). Par cet accord commercial signé en 1980, l'Australie et la Nouvelle-Zélande s'engagent à laisser rentrer chez eux sans taxe ni restriction d'aucune sorte les produits exportés par les États insulaires membres du Forum du Pacifique (îles Cook, États Fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, îles Marshall, Nauru, Niue, PNG, îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Samoa). La seule restriction concerne le sucre fidjien, non admis sans taxe sur le territoire australien (l'Australie est productrice de sucre de canne) ;
- ils ont par contre des besoins croissants en produits finis, ce qui provoque un déséquilibre de leur balance commerciale qu'ils ne comblent qu'en partie par les recettes touristiques, les niches de services, les retours de salaires ou les aides multiples.

À l'opposé, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, bien qu'affichant une structure d'échanges qui semblerait les rapprocher des pays en développement (exportations de produits agricoles et miniers et importations de produits finis), présentent des balances commerciales et de paiement proches de l'équilibre.

On notera que les exportations des îles et archipels de l'Océanie intertropicale sont dirigées pour l'essentiel vers l'Asie, puis vers les États-Unis ou l'Australie. Par contre, les importations proviennent majoritairement d'Australie, de Nouvelle-Zélande ou de Singapour. Dans cette liste de partenaires, les pays européens sont

absents. Ils n'occupent aujourd'hui qu'une position très secondaire, à l'exception de la France envers ses possessions ultra-marines. La réorientation vers les pays asiatiques au détriment de l'Europe est patente, y compris pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le cordon ombilical est bien rompu et l'on peut dire qu'à l'interface intra-océanien vient se surajouter l'interface entre l'Océanie et l'Asie, qui a supplanté les relations privilégiées que l'Océanie a longtemps entretenues avec l'Europe (le Royaume-Uni surtout).

L'étude comparée des échanges commerciaux de la Nouvelle-Zélande et des îles Fidji (doc. 2 et 3) permet d'affiner l'étude. On se rend compte à quel point les échanges de la Nouvelle-Zélande avec les entités insulaires du Pacifique sont déséquilibrés. La Nouvelle-Zélande n'importe quasiment rien de Fidji alors qu'elle couvre près du cinquième des importations de ce pays. Quant aux îles Fidji, elles entretiennent des relations de proximité avec Samoa et quelques autres micro-États de la région, fonctionnant ainsi comme un centre secondaire ou un centre relais des puissances développées voisines. D'une manière générale, les micro-États insulaires sont plus dépendants pour leurs échanges commerciaux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande que ne le sont ces deux pays envers eux.

5- Le tourisme, voie de l'avenir ?

Note : ce thème sera approfondi ultérieurement et complété par d'autres contributions

Doc. 1 : la fréquentation touristique en Océanie (n'ont été retenus que les pays recevant au moins 10 000 touristes par an)

Pays	1999	2000	2001	2002	2003
îles Cook	55 000	73 000	75 000	73 000	78 000
EF Micronésie	?	20 000	15 000	19 000	18 000
Fidji	410 000	294 000	348 000	398 000	431 000
Guam	?	1 286 000	1 159 000	1 058 000	857 000
Mariannes du Nord	491 000	?	497 000	423 000	530 000
Nouvelle-Calédonie	83 000	110 000	100 000	104 000	102 000
Palau	?	?	54 000	58 000	68 000
PNG	67 000	58 000	54 000	53 000	56 000
Polynésie française	211 000	233 000	228 000	189 000	213 000
Samoa	85 000	88 000	88 000	89 000	89 000
Tonga	31 000	35 000	32 000	37 000	40 000
Vanuatu	51 000	58 000	53 000	49 000	50 000

Australie		4 900 000	4 800 000	4 800 000	4 700 000
Nouvelle-Zélande		1 800 000	1 900 000	2 050 000	2 100 000*

Sources : SPTO, PRISM, Saipan Tribune

* 2 350 000 en 2004

Doc. 2 : les pays émetteurs vers les cinq grandes destinations touristiques de l'Océanie intertropicale

Pays	États-Unis	Japon	Autres Asie	Europe	NZ/Aus	Autres
Guam	41 000	660 000	117 000	-	-	38 000
Mariannes du Nord	15 000	385 000	110 000	-	-	20 000
Fidji	58 000	23 000	20 000	70 000	217 000	51 000
Polynésie française						
Nouvelle-Calédonie	-	28 000	12 000	35 000	22 000	5 000

Chiffres de 2003, mêmes sources

Doc. 3 : l'évolution du tourisme dans les Mariannes du Nord

Tourist arrivals started its downward trend in FY 1998 as a result of the Asian economic crisis. In that year, arrivals plunged to 526,298, a decline of 27.6 percent as compared with FY 1997. The numbers further sank in FY 1999, when

the CNMI recorded 491,602 in total arrivals. A slight improvement was seen in FY 2000, with arrivals of 526,111. Arrivals have not surpassed the half-million mark since then. Terrorist attacks in the United States in September 2001 broke the momentum of the visitor industry, causing arrivals to the CNMI to reach only 497,696. The negative impact of 9/11 became more evident in 2002, when arrivals totaled only 423,932. In 2003, the SARS epidemic* and the outbreak of the war in Iraq compounded the 9/11 events, further devastating the world tourism industry.

Saipan Tribune, 11 octobre 2004

* SARS epidemic : Severe Acute Respiratory Syndrome,

Docs 4, 5, 6...

À venir.

Commentaires

Voir étude spécifique sur le tourisme, à venir.

6- Les enjeux socioculturels

Doc. 1 :

L'Europe débloque 450 000 Euros pour le Festival des Arts océaniques de Palau

Mars 2004 à Koror, en République de Palau

L'Union européenne, par le truchement de la délégation régionale de la Commission basée à Suva a annoncé mardi l'octroi d'une subvention de quelque 450 000 Euros, destinés à "aider à l'organisation" du neuvième Festival des Arts océaniques, qui devrait se dérouler à Palau le mois prochain (22 au 31 juillet) et ainsi regrouper les expressions culturelles des 22 États et territoires du Pacifique.

Dans un communiqué conjoint, la Commission européenne, le Forum des îles du Pacifique (FIP) et le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique (CPS), précisent que cette somme devrait en premier lieu être destinée financer l'acquisition et la mise en place de matériel de sonorisation et d'éclairage, ainsi que prendre en charge certains frais de restauration et d'hébergement sur place lors de la venue d'importantes délégations de toute l'Océanie.

En annonçant l'octroi de cette somme, Franz Baan, chef de la délégation régionale de la commission européenne, a tenu à souligner le rôle de ce festival dans le processus d'intégration des territoires français du Pacifique dans leur environnement régional. "La participation des territoires d'outre-mer français est un aspect qui fait partie intégrante de ce festival; cette participation renforce le sentiment de solidarité entre les Polynésiens francophones et anglophones, mais aussi entre les Mélanésiens, les Polynésiens et les Micronésiens", a-t-il estimé, tout en rappelant le "rôle-clé" que ce festival tient dans le processus de "renaissance culturelle du Pacifique", en dépit de "l'isolement géographique" de cette région.

Le Festival des Arts océaniques, événement qui se déroule tous les quatre ans sous l'égide du Conseil des Arts du Pacifique (lui-même une émanation de la CPS), aura cette année pour thème "Nourrir, régénérer, célébrer", une sorte de célébration des cultures ancestrales préservées et transmises par la tradition orale par les anciens. L'édition précédente, en octobre 2000, avait eu lieu en Nouvelle-Calédonie, autour du thème "Paroles d'hier, paroles d'aujourd'hui, paroles de demain".

Source : Secrétariat de la Communauté du Pacifique

Doc. 2 : le programme du Festival des Arts de Palau

Au cours des dix jours que durera le Festival, on pourra assister à des démonstrations et à des interprétations dans les domaines suivants :

- **Art contemporain, arts traditionnels** : expression corporelle, tissage, sculpture du bois, de l'os et de la pierre, réalisation de tapas, tatouages, confection de bijoux et de colliers, art du coquillage et poterie
- **Art culinaire traditionnel**
- **Littérature**
- **Les ressources naturelles** telles que la richesse, les changements sociaux et l'éducation
- **Construction de pirogues et d'embarcations traditionnelles**
- **Organisation de colloques, débats et ateliers** notamment la protection juridique des savoirs traditionnels, les rôles des chefs traditionnels et élus,
- **Architecture traditionnelle**
- **Médecine traditionnelle et curative**
- **Photographie, cinématographie, costumes et art floral**
- **Arts scéniques traditionnels et contemporains** : art oratoire et contes, instruments de musique, chant, danse, théâtre, art dramatique, marche sur le feu, sports traditionnels

Source : secrétariat de la Communauté du Pacifique

Doc. 3 : les Jeux du Pacifique

Années	Pays organisateurs
2007	Iles Samoa
2003	Suva, Iles Fidji
1999	Agana, Guam
1995	Papeete, Polynésie française
1991	Port Moresby/Lae, Papouasie-Nouvelle-Guinée
1987	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
1983	Apia, Samoa Occidental
1979	Suva, Iles Fidji
1975	Tumon, Guam
1971	Papeete, Polynésie française
1969	Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée
1966	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
1963	Suva, Iles Fidji

(1) Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Guam, Kiribati, Mariannes du Nord, République des Îles Marshall, Nauru, Niue, Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Tuvalu, Iles Salomon, Samoa américaines, Samoa, Tokelau, Tonga, Vanuatu, Wallis et Futuna.

Source : Secrétariat de la Communauté du Pacifique

Commentaires

Le Festival des Arts est né du souci de lutter contre la disparition progressive des pratiques coutumières et traditionnelles (doc. 2). Patronné par le Conseil des Arts du Pacifique, qui est une émanation de la Communauté du Pacifique, il est organisé tous les quatre ans depuis 1972 et permet aux Océaniens de se réunir pour un moment de partage et d'échanges culturels. On retrouve là non seulement les petits pays insulaires océaniques, mais aussi les Maoris de Nouvelle-Zélande et les Aborigènes d'Australie. Les Hawaïiens, bien que n'étant pas membres de la Communauté du Pacifique, sont aussi régulièrement invités en tant que Polynésiens. Le Festival est financé sur fonds de la Communauté du Pacifique, du Forum, ainsi que sur des crédits débloqués par l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou l'Union européenne (voir doc. 1). Il

s'agit d'un rendez-vous majeur qui contribue fortement au maintien d'une unité culturelle océanienne et au rapprochement de ces peuples. C'est une occasion également pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande de replonger dans les racines de leur peuplement originel.

Les Jeux du Pacifique sont devenus une institution dans la région. Ils ne concernent que les pays insulaires océaniens, qui se rencontrent entre eux, mais l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne sont pas absents pour autant. Ils assurent une participation financière et fournissent des cadres techniques pour leur organisation. Créés officiellement en 1961, à l'initiative des Fidjiens, ils avaient pour objectif « [d'] *assurer la promotion et le développement de la pratique du sport amateur, [et de] créer des liens d'amitié fraternels entre les peuples et les différentes régions du Pacifique Sud* ». La première édition a eu lieu à Suva en 1963. Depuis, ils se sont déroulés tous les trois, puis quatre ans (doc. 3). Ils sont devenus une énorme entreprise, le nombre de participants (et d'accompagnateurs) étant de plus en plus important. Si le Festival des Arts a rassemblé environ 2 000 personnes dans sa dernière édition à Palau, les derniers Jeux du Pacifique qui se sont déroulés à Suva en 2003 ont accueilli plus de 4 000 athlètes et officiels. Ils ont nécessité la construction d'installations sportives de haut niveau et donc un engagement financier très important. Tous les pays insulaires océaniens y étaient représentés. De tels jeux, désormais, ne peuvent être organisés que par les grandes entités de la zone. Les pays plus petits peuvent se contenter des « mini-jeux », qui ont lieu dans l'intervalle et qui sont limités en nombre de disciplines et donc de participants. On notera que d'autres rencontres sportives, les *Océania*, spécifiques à chaque sport, sont organisées au niveau de la région, impliquant directement cette fois-ci l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

8- Les organisations régionales

Doc. 1 : extrait de la page d'accueil du site Internet de la Communauté du Pacifique



La CPS accueille les représentants des pays et territoires membres à son siège

Pour la 34ème réunion du Comité des Représentants des Gouvernements et des Administrations (CRGA), les délégués de la région se réunissent au siège de la CPS à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Ces représentants examineront et approuveront au cours de cette rencontre le programme de travail de la CPS.

Conférence régionale des Ministres de l'Agriculture et de la Foresterie



Objectif : Fixer la politique générale en matière d'agriculture et de foresterie.

La Division des Ressources Terrestres intègre les questions liées à l'agriculture et à la foresterie. La conférence des ministres fut pour la première fois suivie de la conférence régionale des directeurs de l'agriculture et de la foresterie. [\[Pour en savoir plus\]](#)

MAGAZINE SPÉCIAL : Le Festival des Arts océaniens



Le neuvième festival des arts océaniens s'est passé à Palau pendant plus d'une dizaine de jours (22 au 31 juillet 2004). Né du souci de lutter contre la disparition progressive de pratiques

Nouvelle compétence clé : Les priorités des populations océaniques prises en compte



Programme régional de lutte contre la pauvreté : Le renforcement des capacités

d'analyse et des compétences régionales pour permettre l'intégration des questions liées à la pauvreté et des conditions de vie difficiles lors de la définition de stratégies de développement nationales. [\[Pour en savoir plus\]](#)

9ème conférence sur la condition féminine et 2nde conférence régionale ministérielle sur la condition féminine (16-20 août 2004, Nadi, Îles Fidji)

coutumières et traditionnelles, le Festival est organisé tous les quatre ans depuis 1972, et permet aux Océaniens de se réunir pour un moment de partage et d'échange culturel.

[Information générale](#)

[Les activités du festival](#)

[Consultez les revues de presse journalières](#)

Doc. 2 : page d'accueil du site Internet du Forum du Pacifique

PACIFIC ISLANDS FORUM SECRETARIAT

Our Mission

To work in support of Forum Member governments to enhance the economic and social well-being of the people of the South Pacific by fostering cooperation between governments and between international agencies, and by representing the interests of Forum members in ways agreed by the Forum.

[Click Here to Enter](#)

[Staff Members Email](#)

Member States of the Pacific Islands Forum

[Australia | Cook Islands | Federated States of Micronesia | Fiji | Kiribati | Nauru | New Zealand]
[Niue | Palau | Papua New Guinea | Republic of the Marshall Islands | Samoa]

Doc. 3 : quelques organisations régionales au sein du Pacifique



Commentaires

Les relations entre les micro-États océaniques sont insuffisamment développées. Ceci est la conséquence directe de l'insularité : l'éloignement, l'isolement, l'omniprésence de la mer, l'exiguïté des territoires auxquels il faut ajouter des ressources fragiles et non complémentaires rendent les échanges ou la coopération difficiles. En fait, les îles et archipels de l'Océanie intertropicale sont plus tournées vers l'extérieur (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis, France...) que vers elles-mêmes. Toutefois, de réels efforts sont faits pour rapprocher ces pays. Les initiatives dans le domaine du sport et de la culture (paragraphe précédent) vont dans ce sens. Elles sont le fait d'organisations régionales de mieux en mieux structurées et donc de plus en plus efficaces.

La plupart de ces organisations se retrouvent dans le CORP, le Conseil des organisations régionales du Pacifique, qui comprend le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, le Secrétariat général du Forum, la FFA, le PIDP, le PROE, la SOPAC, l'USP et quelques autres...

La CPS, ou Commission du Pacifique Sud, est la plus ancienne de ces institutions. Fondée en 1947, elle a pris en 1998 le nom de Communauté du Pacifique. C'est la seule organisation qui comprend l'ensemble des pays de la région (19 États et 8 territoires sous tutelle), indépendants ou non, francophones ou anglophones. Son siège est à Nouméa. Il s'agit d'un organisme de coopération technique chargé de financer des programmes de développement à partir de crédits provenant essentiellement de l'Australie, de la France, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, voire de l'Union européenne.

Le **Forum des îles du Pacifique** (ex Forum du Pacifique Sud) regroupe les chefs de gouvernement de tous les pays indépendants ou en self gouvernement du Pacifique insulaire autour de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Créé en 1971, il est une véritable tribune dans laquelle chacun exprime ses vues sur l'évolution

politique et les perspectives économiques de la région. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ont pu y être invitées à titre d'observatrices. Les seize pays du Forum sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles Cook, les États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, la PNG, les îles Marshall, Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu et le Vanuatu.

La *Forum Fisheries Agency*, ou **Agence des pêches du Forum** (FFA) a été créée en juillet 1979 dans le but premier d'assurer la surveillance et la gestion des stocks de poissons dans les eaux territoriales des petits pays du Pacifique. Le premier objectif poursuivi par la FFA, dont le siège est à Honiara (îles Salomon) est d'aider les pays signataires à négocier leurs droits de pêche, puis de trouver les moyens pour faire respecter les accords et assurer l'inviolabilité de leurs eaux territoriales. De fait, ce contrôle ne peut guère être assuré qu'avec le concours des puissances extérieures (Australie ou Nouvelle-Zélande). Les récents progrès de la télédétection permettent à présent de mieux surveiller la zone.

Le **PIDP** (*Pacific Island Development Program* ou Programme de développement des îles du Pacifique) est une émanation de l'*East-West Center*, créé en 1960 par le Congrès étasunien dans le cadre de l'aide des États-Unis aux pays d'Asie et du Pacifique. Le PIDP quant à lui a été créé en 1980. Il est officiellement chargé de promouvoir la qualité de vie dans les îles du Pacifique en promouvant l'éducation et la recherche. Il est essentiellement financé par les États-Unis.

Le **PROE** (Programme régional océanien de l'environnement), ou *SPREP* (*South Pacific Regional Environment Program*) Le PROE est une émanation du Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Il est une organisation intergouvernementale chargée d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable. Son siège est à Apia. Il regroupe tous les pays de la CPS, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et les États-Unis.

La **SPTO** (*South Pacific Tourism Organisation*) est chargée de coordonner la promotion touristique pour les pays du Pacifique.

La **SOPAC** (*South Pacific Applied Geoscience Commission*), est une organisation intergouvernementale ayant pour objet l'aide au développement durable. Cette organisation, basée à Suva, est financée par l'Australie, les îles Fidji, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande, l'Union européenne...

L'Université du Pacifique Sud (*South Pacific University – SPU*) est une création originale. Implantée en 1968 à Suva (Fidji), elle est l'émanation de douze États du Pacifique central qui, isolément et mis à part Fidji, ne pouvaient prétendre à mettre en place une structure universitaire de ce calibre. Ces États contribuent financièrement à son fonctionnement, fournissent des enseignants et y envoient leurs étudiants. L'Australie et la Nouvelle-Zélande participent elles aussi à cette entreprise dans le cadre de leur aide technique par une aide financière et l'envoi d'enseignants

En marge de ces différentes organisations, on peut encore citer l'**APEC** (*Asia Pacific Economic Cooperation*), une alliance commerciale entre les grands pays d'Asie et d'Océanie et où l'on retrouve l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la PNG.